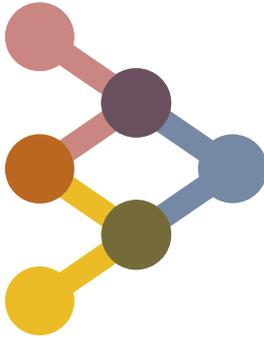




DOSSIER DE PRESSE

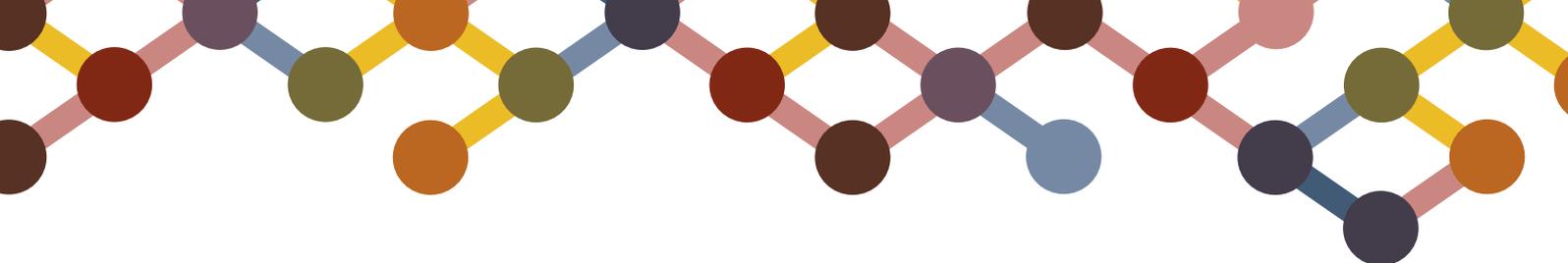
Vendredi 8 avril 2016



QUARTIER
eurêka!
Toutes les générations connectées

*Plantation du dernier arbre du verger
du futur quartier Eurêka
à Castelnau-le-Lez*





ÉDITOS

Le nouveau Quartier Eurêka, situé sur la commune de Castelnau-le-Lez et sur le périmètre de l'ÉcoCité, et dont les travaux viennent de débuter, répond aux enjeux de la Ville de demain : maîtriser la problématique hydraulique, préserver la biodiversité et prendre en compte l'évolution des modes de vie.

À travers ce quartier phare de la Cité Intelligente, les différents services urbains seront coordonnés et optimisés, grâce notamment à la mise à disposition des entreprises innovantes des données du territoire afin d'offrir aux citoyens des services connectés.

Dessiner les contours d'une ville durable passe également par l'adoption de comportements responsables valorisant l'environnement. C'est d'ailleurs aujourd'hui que nous finalisons la plantation des arbres du verger d'Eurêka, qui s'étend sur 4 hectares, mettant en avant la biodiversité souhaitée pour ce quartier. Ce verger s'inscrit dans une démarche d'agriculture raisonnée et les cultures maraîchères qui en découleront permettront la réalisation d'une production locale et la mise en place de circuits courts à destination des habitants du quartier.

Philippe SAUREL
Président de la Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

Voilà lancé à Castelnau-le-Lez, au cœur de notre Métropole, le nouveau quartier Eurêka.

À quelques minutes de la Place de la Comédie, de l'autoroute, de l'aéroport, ce quartier ultra-connecté, ouvert au bien vivre intergénérationnel et à l'attractivité économique en particulier dans le domaine de la Silver Économie, exprime une volonté politique forte.

Remarquable dans sa dimension et sa qualité environnementale, symbolisées par une activité agricole intégrée et de vastes espaces libres aménagés, Eurêka se singularise par une entière connexion au numérique et par la qualité de son architecture.

Aujourd'hui, nous plantons le dernier arbre du verger d'Eurêka qui s'inscrit dans une démarche d'agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement, des sols et de la biodiversité. La vente des récoltes dans le quartier permettra de valoriser cette production locale et les circuits courts.

Eurêka, c'est bien vivre et agréablement travailler à Castelnau-le-Lez, dans la Métropole au 21^{ème} siècle.

Jean-Pierre GRAND
Sénateur de l'Hérault
Maire de Castelnau-le-Lez



SOMMAIRE

I - LE VERGER D'EURÉKA, CULTURE ET MARAÎCHAGE 04

Programme du verger

Intervenants

Exploitation

Verger « connecté »

II - EURÉKA, UN QUARTIER PILOTE DE LA VILLE DE DEMAIN 08

Programme de l'opération

Les spécificités du quartier

Attribution des premiers lots

Intervenants, coûts et calendrier

III - UNE OPÉRATION INNOVANTE, ILLUSTRATION DE L'ÉCOCITÉ 13

IV - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ ET LA «CITÉ INTELLIGENTE» .. 14

V - LA SERM, AMÉNAGEUR DE LA ZAC..... 15



Vendredi 8 avril,
Montpellier
Méditerranée
Métropole, la Ville
de Castelnau-le-
Lez et la Société
d'Équipement de la
Région Montpellieraine
(SERM) présentent la
finalisation du verger
du futur quartier
Eurêka. Ce verger,
constitué de plus de
1000 arbres fruitiers,
a été créé sur plus de
4 hectares le long du
boulevard Philippe
Lamour. Il permettra
au futur quartier
Eurêka de mêler
harmonieusement
espaces urbanisés
et espaces naturels.
Ce nouveau quartier
sera doté d'une
mixité fonctionnelle
de logements,
de bureaux, de
commerces, d'activités
et de nouveaux services
connectés pour
permettre à
la population de
« bien-vieillir ».

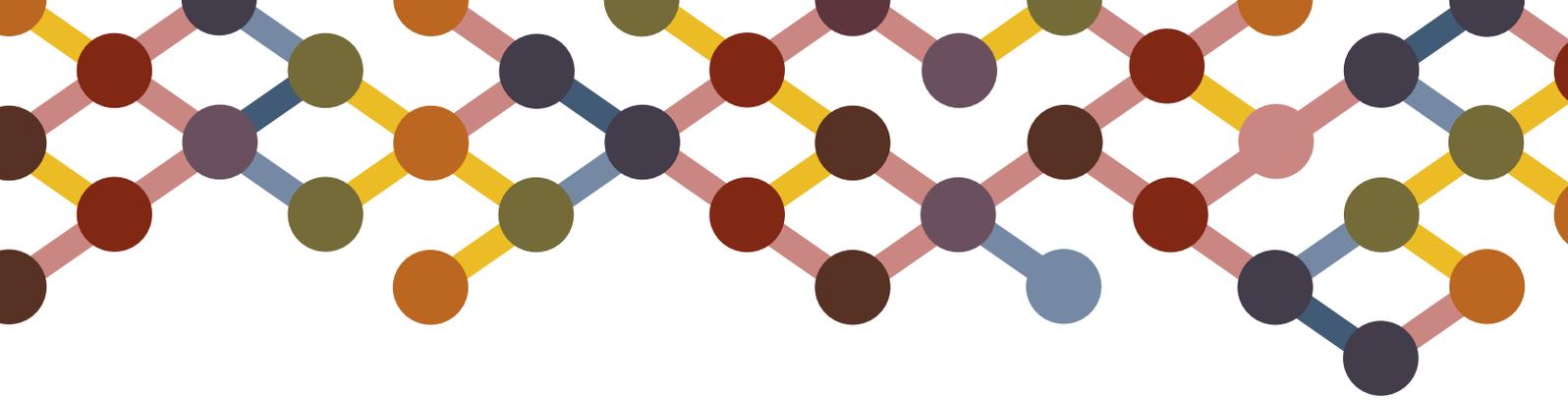
I- LE VERGER D'EURÊKA, CULTURE ET MARAÎCHAGE

Le quartier Eurêka Extension constitue une véritable entrée de ville, marquant par un vaste projet paysager la limite de l'urbanisation. Afin d'articuler la qualité paysagère donnée par le Domaine de Verchant et un espace d'agrément naturel pour les riverains du quartier, un verger a été développé sur plus de 4 hectares le long du boulevard Philippe Lamour.

Élément constitutif du paysage du quartier et de l'entrée de ville, une attention particulière a également été portée aux clôtures du verger afin d'être en parfaite cohérence avec les aménagements existants en limite du Domaine de Verchant.

Une circulation piétonne sera aménagée en bordure du verger. Elle permettra de rejoindre la promenade aménagée sur les berges de la Lironde.





PROGRAMME DU VERGER

- **4 hectares** de plantations
- **+ de 1 000** arbres fruitiers
- **4 variétés** : figuiers (57 plants), cerisiers (378 plants), abricotiers (728 plants), pêchers (314 plants)
- **Des cultures maraîchères** sélectionnées avec soin
 - Une démarche **d'agriculture raisonnée pour l'ensemble des productions**
 - Une démarche pour revitaliser et régénérer les ressources propres du sol au plus près de l'histoire et de la vocation du terroir
- **Une logique de circuit court** avec une commercialisation des productions (non exclusive) dans le quartier Eurêka

INTERVENANTS

Une étude de sol approfondie a été réalisée par le Laboratoire d'Analyse Microbiologique des Sols (LAMS), spécialisé dans la gestion pérenne des espaces agricoles.

À partir d'analyses des paramètres physiques, chimiques et biologiques d'échantillons de sol prélevés, le LAMS a déterminé la vocation des sols permettant ainsi de sélectionner les variétés de fruits ou de légumes les mieux adaptés au site afin d'obtenir des produits de haute qualité gustative.

Le LAMS a également délivré un conseil sur la gestion des sols afin de les valoriser de façon durable tout en préservant l'environnement.

Un espace voué au maraîchage sera également développé et cultivé par le même exploitant sur le secteur, lui apportant une diversité de produits.

LYDIA ET CLAUDE BOURGUIGNON

DIRECTEURS DU LAMS

LABORATOIRE D'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE DES SOLS



Lydia Gabucci Bourguignon, maître es sciences et diplômée Technicien en œnologie et Claude Bourguignon, ingénieur agronome et docteur es sciences ont en commun la passion du sol. En 1990, ils créent le LAMS, leur propre laboratoire, afin de réaliser des analyses physiques, chimiques et biologiques des sols. Cette initiative les conduit à intervenir principalement en France et en Europe, mais aussi en Afrique, en Inde, au Vietnam, au Laos, en Amérique du sud et du Nord. À ce jour, le LAMS a réalisé plus de 8 000 expertises visant, notamment, à recommander, de manière ciblée, une gestion durable des sols. Lydia et Claude Bourguignon sont aujourd'hui des experts consultants référents dans cette singulière discipline, désormais reconnue.

Tous deux enseignent l'agrologie, science de l'agriculture écologique, fondée sur une perception fine des relations complexes qui unissent le sol, les microbes, les plantes, les animaux et l'homme. Ils partagent leurs expériences dans des conférences et proposent régulièrement des formations d'1 à 2 jours au LAMS et à l'extérieur pour tous ceux qui, dans le grand public aussi, sont à la recherche de telles initiatives.

Que propose le LAMS (Laboratoires d'Analyses Microbiologiques des Sols) ?

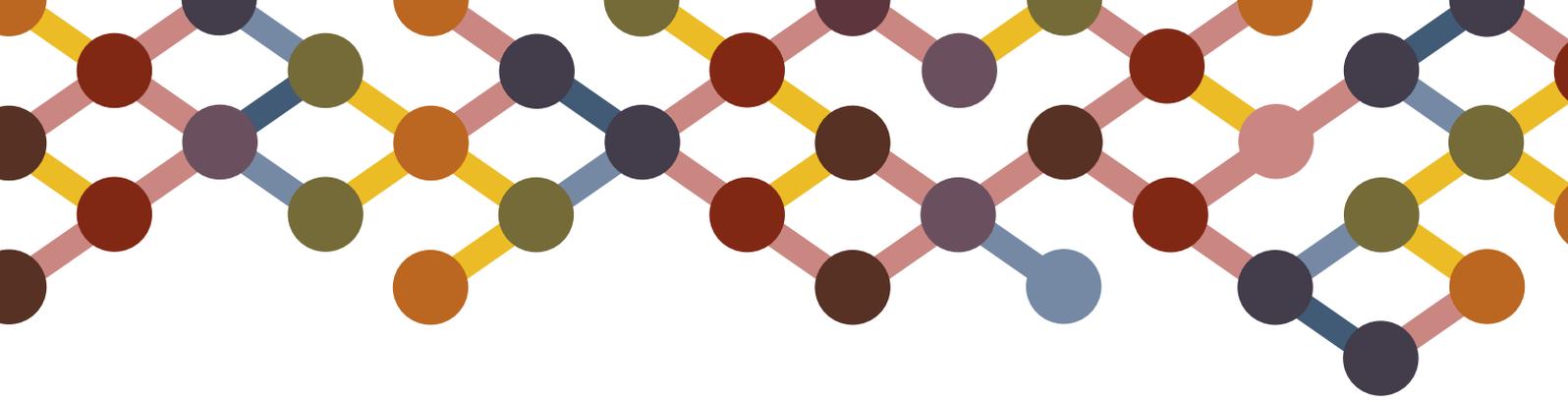
Le LAMS a conquis sa légitimité et sa crédibilité grâce à une indépendance totale vis-à-vis du monde industriel et institutionnel. L'équipe du LAMS, élargie depuis 2008 avec leur fils Emmanuel Bourguignon, docteur es sciences, microbiologiste des sols et directeur du développement, encourage et apprend à tous ceux qui exploitent la terre, paysans, viticulteurs, responsables d'espaces verts, à respecter le sol comme un être vivant et à comprendre sa vocation naturelle pour la faire fructifier.

Première étape sur le site : l'analyse des sols en 3 dimensions, physique, chimique et biologique pour un « check up » complet du sol. On connaît alors avec précision les réserves (en kg/ha) des éléments nutritifs du capital sol.

Munis de ce diagnostic et des analyses complémentaires réalisées en laboratoire, ils recommandent une démarche pour revitaliser et régénérer les ressources propres du sol au plus près de l'histoire et de la vocation du terroir. L'analyse de sol aboutit le plus souvent à la diminution des engrais et des pesticides, voire à leur arrêt.

Grâce à ces recommandations, l'agriculteur ou le viticulteur sait comment cultiver sa terre en respectant l'environnement tout en obtenant une meilleure rentabilité. Il peut proposer à ses clients un produit d'une valeur nutritive optimisée.

Le LAMS est aussi un Centre de Formation agréé (n°26.21.016.19.21) pour des agriculteurs, vignerons, techniciens et enseignants ou autres.



EXPLOITATION

L'exploitation de cet espace a été confiée après consultation à un jeune exploitant local dans le cadre d'un bail agricole. Celui-ci est déjà engagé dans une démarche d'agriculture biologique et de commercialisation en circuit-court. Associé dès le début des études, l'exploitant a participé à l'élaboration du projet, de la réalisation du diagnostic du sol jusqu'au choix des variétés. Il aura en charge l'exploitation et la commercialisation des récoltes issues des cultures développées dans le verger, notamment à l'attention des usagers du quartier.

Les conditions d'exploitation du verger sont encadrées afin de garantir la qualité paysagère, mais également pour prendre en compte les contraintes inhérentes au quartier Eurêka (présence de logements, bureaux, du Domaine de Verchant...) et faciliter la cohabitation des usages.

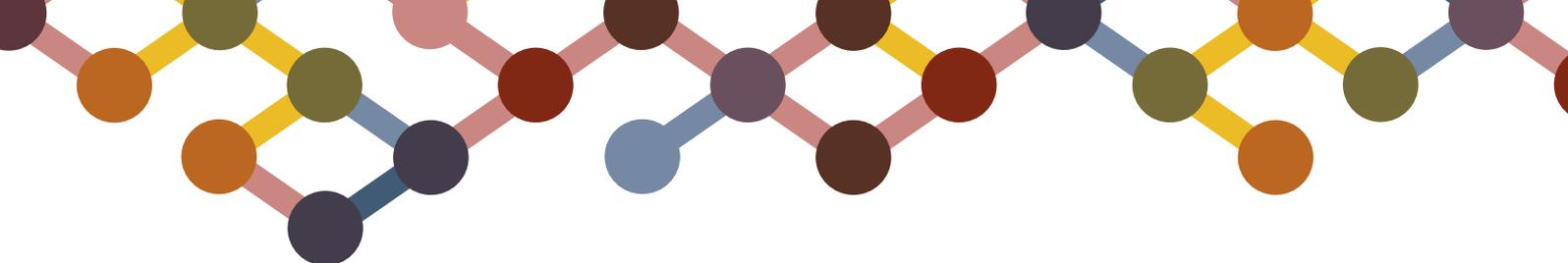
Un rucher sera également installé par l'exploitant afin de favoriser la pollinisation des cultures et d'en renforcer la qualité.

L'objectif est de pouvoir proposer aux utilisateurs du quartier des produits de saisons en circuit court et d'une excellente qualité gustative.

VERGER « CONNECTÉ »

L'exploitant pourra également interagir avec les habitants et utilisateurs du quartier au travers de la plateforme My Eurêka (information sur les récoltes, sur les cycles d'exploitation, vente de paniers...) afin de cohabiter en parfaite intelligence avec les autres usagers du quartier.

Plus qu'un simple exploitant, l'agriculteur sera un acteur du quartier.



II - EURÊKA, UN QUARTIER PILOTE DE LA VILLE DE DEMAIN

Montpellier Méditerranée Métropole a confié à la SERM l'aménagement d'un secteur de 39 ha sur la commune de Castelnau-le-Lez dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée. Véritable quartier urbain doté d'une mixité fonctionnelle de logements, de bureaux, de commerces et d'activités, Eurêka offrira des services nouveaux dédiés à la population senior et à la problématique du « bien-vieillir ».



Premier lot prévu sur la ZAC par le groupement Hélénius-Cardinal ©Agences Jakob-MacFarlane et Portal-Thomas-Teissier

Intégré dans le périmètre de l'EcoCité « De Montpellier à la Mer », il sera équipé de solutions innovantes dans le domaine de la gestion hydraulique, de la maîtrise de la consommation énergétique ou encore de la gestion de la mobilité. La Ville de demain prend forme pour ses habitants. Le quartier Eurêka profite d'une localisation privilégiée à proximité de pôles moteurs de l'économie montpelliéraine et des grandes infrastructures de transport telles que l'autoroute A9 et l'aéroport. Il jouit également d'une proximité immédiate avec des espaces naturels et agricoles et le centre-ville. Les limites entre la ville et la campagne sont rendues visibles

en ordonnant d'une part les bâtiments autour d'un espace public relié aux secteurs urbanisés existants et, d'autre part, en reconstituant une trame paysagère cohérente autour du domaine de Verchant. Pour être en phase avec les enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle, le projet architectural et urbain Eurêka se développe suivant des principes fondateurs forts qui sont la maîtrise de l'étalement urbain, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation d'énergies renouvelables.

Eurêka sera ce futur quartier où espaces urbanisés et espaces naturels se mêlent harmonieusement.

PROGRAMME DE L'OPÉRATION

La ZAC EURÉKA EXTENSION s'étend sur **39 HA de projet urbain mixte dont :**

20 HA URBANISÉS

- Programme global de construction : **245 000 m² SDP** (surface de plancher)
- **1 800 logements** (à l'étude)
- **100 000 m²** de bureaux de SDP
- **40 000 m²** de terrains dédiés à l'activité
- **5 000 m²** de commerces de SDP
- Un parking d'une centaine de places dédié aux commerces

11 HA D'ESPACES OUVERTS

- **4 HA** dédiés à l'agriculture urbaine : verger et maraîchage
- **7 HA** de bassins hydrauliques végétalisés
- Développement des circuits courts avec la vente des récoltes du verger et des maraîchages dans le quartier

DES SERVICES INNOVANTS ADAPTÉS AU « BIEN-VIEILLIR »

- **Intégration d'un EPHAD** de 90 lits (CCAS Castelnau-le-Lez)
- **Adaptation des aménagements du quartier aux déplacements de tous** et notamment des personnes âgées selon les analyses d'ergothérapeutes
- **Un portail numérique** avec des services spécifiques pour favoriser le maintien à domicile
- **Construction d'un pôle tertiaire dédié à la Silver Economy** (produits et services à destination de la population senior) pour développer un écosystème numérique autour de la filière dans la Métropole de Montpellier



© Atelier d'Architecture Emmanuel Nebout

LES SPÉCIFICITÉS DU QUARTIER

SERVICES CONNECTÉS

Dans le cadre de la Cité intelligente mise en place par la Métropole de Montpellier, le projet développé par la SERM et ses partenaires à l'échelle du quartier prévoit **l'installation d'un portail accessible à tous les usagers** depuis de multiples supports (TV, ordinateur, tablette, visiophone et smartphone). Ce système offrira **un panel de services faisant du futur quartier Eurêka un quartier vivant et connecté.**

- **Volet énergétique** (accès, suivi et monitoring personnalisés des données de consommation des sites tertiaires et résidentiels, visualisation simplifiée des indicateurs de consommation énergétiques...)
- **Réseau social de proximité** (entraide au sein du quartier, conciergerie 2.0 sur le site pour faire ses achats en ligne et être livré à son logement ou à son bureau, promotion des commerçants locaux...)
- **Services seniors** pour renforcer le maintien à domicile (Care Manager, carnet de santé numérique, dispositif d'assistance connecté...)
- **Entrepôt de données** : mise à disposition des données anonymes pour les entreprises et start-ups.

Cette approche opérationnelle viendra alimenter le programme de R&D engagé par Montpellier Méditerranée Métropole sur la mise en œuvre des services adaptés aux besoins des usagers notamment en matière de prévention et de traitement de la dépendance : détecter et analyser des signaux faibles qui préfigurent une diminution du capital santé des seniors et éventuellement un glissement vers la dépendance.



GESTION ÉNERGÉTIQUE

L'ambition énergétique du futur quartier Eurêka est de **limiter au maximum la consommation d'énergies fossiles et de produire localement de l'énergie électrique.** La production d'électricité photovoltaïque sera privilégiée par l'utilisation de l'ensemble des surfaces en toiture du quartier pour la pose de capteurs photovoltaïques.

Cette production électrique viendra **alimenter les centrales de production de chaleur et de froid** qui seront intégrées dans les îlots du quartier pour répondre aux besoins des différents usages du quartier. La constitution d'îlots mixtes (bureaux, logements, commerces) permettra **d'optimiser les moyens de production en mobilisant ces derniers pour les bureaux et commerces la journée et pour les logements en soirée et le week-end.**

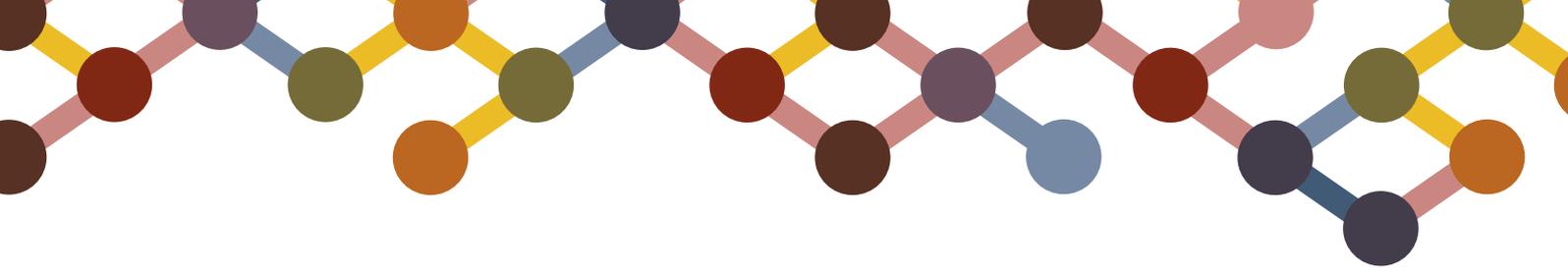
Enfin, les informations collectées à l'échelle du quartier sur la consommation et les comportements des usagers permettront de développer **une solution de contrôle en temps réel** des moyens de production énergétique, permettant au quartier Eurêka d'être innovant en matière de gestion de la production énergétique.

ATTRIBUTION DES PREMIERS LOTS



- 1 Lot 13 :**
Groupe HELENIS
Groupe CARDINAL
- 3 000 m² surface de plancher tertiaire pour l'hôtel d'entreprises
 - 100 logements
 - 1 000 m² surface de plancher des commerces - Attribution en cours
 - Architectes :
Agence JAKOB-MACFARLANE
Agence PORTAL-THOMAS-TEISSIER

- 2 Lot 18 A :**
Résidence sociale jeunes actifs :
- une centaine de logements prévus
 - 2 400 m² surface de plancher tertiaire
- 3 Lot 17A :**
EPHAD du CCAS de Castelnau-le-Lez
- 90 lits
- 4 Lot 19 :**
Programme de logements
- Attribution à venir
- 5 Lot 20B :**
Programme de logements
- Attribution à venir



INTERVENANTS, COÛTS ET CALENDRIER

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage	Montpellier Méditerranée Métropole en association avec la Ville de Castelnau-le-Lez
Aménageur	SERM
Urbaniste coordonnateur	Atelier Nebout
Maître d'œuvre	Hors-champ
AMO Environnement	Adret

ENTREPRISES

- Lot 1 (Terrassements généraux)** : Entreprise Valerian
- Lot 2 (Voirie Réseaux humides Gabions)** : Entreprises Lautier – Faurie – Philip Frères
- Lot 3 (Réseaux secs)** : Cegelec
- Lot 4 (Plantations)** : Les Jardins de Provence

COÛT DES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA TRANCHE 1

Dans le cadre de la concession d'aménagement Eurêka extension : **3 171 381 € HT**

CALENDRIER DES TRAVAUX

- 2015** Lancement des premières consultations promoteurs et démarrage des travaux de la phase 1 Verchant
- 2016** Achèvement des aménagements hydraulique sur la Lironde
- Début 2016** Plantation du Verger
- 2016** Démarrage des travaux du secteur Cauquilloux (activités)
- 2018** Livraison des premiers programmes
- 2020** Enfouissement des lignes RTE
- 2022** Livraison du parking public

III - UNE OPÉRATION INNOVANTE, ILLUSTRATION DE L'ÉCOCITÉ

Situé dans le périmètre de l'Écocité « de Montpellier à la mer », le futur quartier Eurêka sera équipé de solutions innovantes en matière d'aménagement et de gestion urbaine telles que le traitement hydraulique, la préservation de la biodiversité, la prise en compte de l'évolution des modes de vie et de consommation, la gestion des mobilités et la stimulation du lien social dans la ville.



L'Écocité « de Montpellier à la mer », projet urbain pensé et coordonné par Montpellier Méditerranée Métropole, en collaboration avec 4 communes de son territoire, Castelnau-le-Lez, Lattes, Montpellier et Pérols, est l'un des 13 lauréats de la consultation nationale lancée par l'État. La Métropole de Montpellier, avec l'ensemble des partenaires du projet métropolitain, a été distinguée en 2011 dans la catégorie : *Approche écologique globale*. Elle a récompensé en France des territoires engagés dans une démarche résolument novatrice en matière de durabilité urbaine, grâce au programme baptisé « Ville de demain ».

Ce label a pour objectif de soutenir l'investissement dans les villes afin de faire émerger un nouveau modèle urbain et de favoriser un nouveau cycle de villes.

Il permet aux collectivités d'obtenir des financements pour développer des actions démonstratrices et exemplaires de ce que sera la ville de demain.

IV - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA CITÉ INTELLIGENTE

À l'image des nombreuses startups qu'elle accueille, Montpellier Méditerranée Métropole a toujours été un territoire innovant. Aussi, la collectivité a été l'une des premières à expérimenter le concept de « Cité intelligente » en partenariat avec IBM, l'Université de Montpellier, l'IDATE et plusieurs entreprises locales. De plus, il s'agit de l'un des rares projets « Smart Cities » européens multi-domaines et intégrés.

Aujourd'hui, la Cité Intelligente est une composante essentielle de notre politique économique. En mettant en relation toute une chaîne d'acteurs (organismes de recherche, collectivités publiques, sociétés innovantes, etc.) au service d'applications pensées pour les citoyens, la Cité Intelligente offre une formidable opportunité de structurer les filières numériques dans nos métropoles. **Elle constitue un puissant levier d'attractivité et de développement, apte à façonner une ville durable.**

En effet, la Cité Intelligente renforce l'économie de l'excellence et développe des services adaptés aux nouveaux modes de vie :

- **Plus de services urbains au citoyen avec des solutions innovantes ;**
- **Une gestion durable du territoire, qui respecte l'environnement ;**
- **Des collaborations industrielles avec des entreprises locales autour de nouvelles activités, favorisant le développement économique ;**
- **Une politique publique, qui intègre les changements profonds liés au numérique, et ce, de manière transversale.**

Ainsi, la Métropole de Montpellier a toute légitimité à participer pleinement à ce nouveau virage et à mobiliser l'ensemble de ses forces vives, de ses entrepreneurs et de ses chercheurs au bénéfice des citoyens comme du territoire.



V-LA SERM, AMÉNAGEUR DE LA ZAC

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE, UN SAVOIR-FAIRE RECONNU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

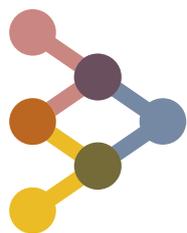
La SERM travaille aux côtés des collectivités depuis 1961. Mandatée pour mettre en œuvre et accompagner la réalisation de projets urbains, la SERM a donné corps, en quelques décennies, à la Ville de Montpellier et à sa métropole, qui connaissent l'une des plus fortes croissances démographiques en France. La SERM anticipe l'évolution des techniques et les enjeux d'un avenir durable. S'appuyant sur chaque spécificité locale, elle garde un regard objectif et une écoute attentive sur les procédés innovants autant que sur les expériences du passé. Sa démarche participative et son implication sur des territoires qu'elle connaît bien lui ont permis de s'adapter et d'agir de façon toujours appropriée. Par son statut mixte public/privé, la SERM, Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 5 894 000 €, peut se permettre, dans une vision à long terme, des prises de risques en faveur de l'intérêt public, en cohérence avec sa démarche de société responsable.

LA SERM, OPÉRATEUR PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DES COMMUNES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

La Ville de Castelnaud-le-Lez présente un besoin en logement croissant auquel la SERM s'est attachée à répondre en faisant évoluer vers un quartier de mixité fonctionnelle, le projet initialement prévu sur l'extension du parc d'activités Eurêka.

À MONTPELLIER ET DANS SA MÉTROPOLE, LA SERM :

- **aménage de nouveaux quartiers** à vocation principale de logements notamment Quartier Eurêka à Castelnaud-le-Lez, Port Marianne, les Grisettes, Saint-Roch à Montpellier, Roque Fraïsse à Saint-Jean-de-Védas, Cantausseil à Saint-Brès...
- **contribue au développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole** à travers l'aménagement et la commercialisation de ses principaux parcs d'activités sur lesquels elle construit de l'immobilier d'entreprise : pépinières, hôtels d'entreprises à vocation biotechnologique ou à vocation internationale...
- **réalise des équipements structurants** : l'hôtel de Ville de Montpellier, l'aquarium Mare Nostrum, la rénovation et l'extension du Musée Fabre, l'Altrad Stadium-complexe de rugby Yves-du-Manoir, la Serre Amazonienne, la patinoire Végapolis, le planétarium Galilée...
- **pilote et anime les actions de renouvellement urbain Grand Cœur et Petit Bard** : réhabilitation, restructuration, construction, amélioration de l'habitat et redynamisation du tissu économique (artisanat, commerce),
- **gère de l'immobilier d'entreprises** comme les hôtels d'entreprises Cap Gama – Cap Delta, le village d'entreprise Hannibal, et exploite des équipements publics structurants tel que Mare Nostrum,
- **exploite un réseau urbain de chaleur et de froid**, lancé avec la réalisation de la centrale du quartier Antigone en 1980 et étendu aujourd'hui aux nouveaux quartiers de Montpellier, et développe des solutions en énergies renouvelables grâce à sa filiale Énergies du sud.



QUARTIER
eurêka!
Toutes les générations connectées

CONTACTS PRESSE

**Société d'Équipement
de la Région Montpellieraine**

Julie COMBAS

Tél. 04 67 13 63 78 - 06 75 09 76 86

julie.combas@serm-montpellier.fr

**Montpellier Méditerranée
Métropole**

Sophie LEPAGE

Tél. 04 67 13 69 78 - 06 99 60 09 18

s.lepage@montpellier3m.fr



montpellier
Méditerranée
métropole



SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT
DE LA RÉGION MONTPELLIÉRINE